

# Notre enquête : féminisme et travail féminin : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 321

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259815>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sexes, que l'homme et la femme sont responsables au même degré de la vie qu'ils ont créée en commun. La Commission a élaboré le texte suivant: «Celui qui aura abandonné dans une situation critique une femme non mariée qu'il sait enceinte de ses œuvres et l'aura ainsi livrée à la détresse, sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement». Cette partie du Code pénal est donc prête à passer à l'examen du Conseil des Etats.

Une discussion presque interminable s'est engagée à propos de la subvention fédérale à l'école primaire. L'ancienne loi de 1903 fixait un taux de 60 centimes par tête de population, plus une aide spéciale aux cantons de montagne. Le Conseil des Etats avait décidé d'élever la subvention à 1 fr. par tête de population et d'attribuer une subvention supplémentaire de 40 centimes par tête aux cantons montagnard, soit Schwyz, Uri, Unterwald, Grisons, Tessin, Valais et Appenzell (Rh. int.). Les cantons des Grisons et le Tessin reçoivent en plus une subvention de 40 ct. par tête, à cause des difficultés linguistiques spéciales qui rendent l'enseignement et les livres très coûteux. Parmi les innombrables requêtes par lesquelles les députés ont tenté de puiser à la crèche fédérale, nous constatons deux tendances: l'une, d'étendre le cercle des cantons montagnards, en y faisant entrer certaines parties des cantons de Berne, Lucerne, Glaris, St-Gall, Fribourg et Vaud, et avec beaucoup d'insistance, Appenzell Rh.-Ext.; et l'autre d'élever les subventions de fr. 1.— à fr. 1.20 pour la subvention de base, de 40 à 60 ou 80 cent. pour la subvention de montagne, et enfin de verser encore 10 cent. par tête de la population à tous les cantons pour l'éducation des anormaux. M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz a usé de tous les moyens de persuasion pour réduire tous ces appétits à des mesures raisonnables, et recommander de s'en tenir aux décisions du Conseil des Etats. Il a été soutenu entre autres par M. Paschoud, qui a fait ressortir que l'instruction primaire est du ressort cantonal, qu'une majoration uniforme des subsides représente en s'additionnant une lourde dépense pour la Confédération, sans aider, en proportion, aux cantons à réaliser leur tâche. Pour les grands cantons, le subside scolaire ne joue qu'un rôle secondaire; à Zurich, par exemple, 1/2 million sur 22 millions de dépense totale; et ce sont les cantons à conditions de vie spéciales et difficiles qu'il faut aider, comme le fait le projet du Conseil fédéral avec ces subsides extraordinaires. La votation finale, aussi compliquée que possible, avec une foule de propositions éventuelles, et qui pourrait servir d'exemple typique pour un de nos cours d'exercices de discussion, a donné heureusement un résultat plus modeste que ne le faisait prévoir l'abondance des discours: par une votation éventuelle, seul le canton d'Appenzell Rh.-Ext. a été ajouté aux anciens cantons

montagnards; et en votation définitive, le subside supplémentaire de ces cantons a été fixé à 40 cent., la subvention supplémentaire des Grisons et du Tessin à 60 cent., et la subvention fondamentale pour tous les cantons à fr. 1.20. Le projet de loi retourne au Conseil des Etats, muni de ces augmentations.

Les deux Chambres ont liquidé définitivement le projet de revision du régime des alcools, qui a été adopté à l'unanimité au Conseil des Etats, et par 93 voix contre les 2 voix des communistes au Conseil National. Espérons qu'au mois d'avril, quand viendra la votation populaire, le Souverain sera aussi bien inspiré que ses représentants.

A. LEUCH.

N. D. L. R. — Cette chronique de notre collaboratrice était déjà sous presse, l'approche des fêtes de Noël nous ayant obligée à avancer la préparation de ce numéro spécial, quand a été présenté au Conseil des Etats le rapport de la Commission des pétitions concernant notre pétition suffragiste. Ainsi qu'il y avait tout lieu de le prévoir, la Chambre Haute a adhéré sans opposition à la décision à cet égard du Conseil National, et ce résultat était si bien attendu, qu'aucune de nous n'avait pu aller à la tribune, — ce que n'ont pas manqué de remarquer MM. les journalistes, si prêts à épier et à critiquer nos moindres gestes. M. Riva (Tessin) a présenté un rapport qui contient cette opinion singulière que les droits de la démocratie n'ont rien à voir avec le suffrage féminin et n'a pas caché son impression (impression seulement, a-t-il précisé) que les membres de la Commission sont opposés au vote des femmes. Puis MM. Bertoni (Tessin) et Martin Naef (Genève) ont fait tous deux les déclarations que nous attendions des féministes qu'ils sont, et dont nous les remercions ici.

Et maintenant, la parole est au Conseil Fédéral.

E. Gd.

## Notre enquête : Féminisme et Travail féminin

*Un reproche souvent formulé contre le féminisme par nos adversaires est qu'il est le fait de pures intellectuelles, de femmes à l'écart des réalités de la vie, qui échauffent des théories sur des données artificielles. Il nous a paru par conséquent intéressant d'ouvrir une petite enquête parmi des femmes exerçant les professions les plus variées, comme on peut s'en rendre compte par ce qui suit, et auxquelles nous avons posé cette question:*

**L'exercice de votre profession vous a-t-il rendue féministe, si vous ne l'étiez pas encore ? ou confirmée dans vos convictions si vous l'étiez déjà ? et pour quelles raisons ?**

*De nombreuses réponses nous sont parvenues, dont nous publions ci-après une première série classées par ordre alphabétique.*

## Les femmes et les livres

### Nouveautés

Fleurs de l'automne 1929, ces deux volumes qui viennent de paraître: à la librairie Plon, le dernier roman de Jean Balde: *L'arène brûlante*; et aux Editions Rieder celui d'une autre romancière connue, Jeanne Galzy: *L'initiatrice aux mains vides*. Tous deux continuent dignement la série des œuvres dont le lecteur n'a certainement pas oublié les principales; pour Jeanne Galzy, ce terrible livre de la souffrance intitulé: *Les allongés*, dont l'action se passe à Berck-sur-Mer; et l'intelligente critique des « faux intellectuels », si j'ose appeler ainsi ces garçons frustes, arrachés à la terre par l'absurde vanité de leurs parents, et soumis à la corvée des études secondaires qu'ils détestent: je parle ici de *La femme chez les garçons* — la remplaçante des professeurs de lycée pendant la guerre.

Jean Balde, qui a d'ailleurs produit aussi des poèmes et des études littéraires, est avant tout une romancière régionale. Son chef d'œuvre demeure sans doute *Le géoland*. *L'arène brûlante*, dédiée à Francis Jammes, que nous annonçons aujourd'hui, nous ramène du côté de Bordeaux, vers l'Océan, vers les grands espaces; mais, cette fois, les conflits intérieurs laissent peu de place au sentiment de la nature, à ce charme prenant du pays. A peine si la course d'une auto l'évoque au passage:

Un sous-bois sauvage, avec des fourrés de chênes verts, bordait les deux côtés de la route. La hauteur des arbres, les lourdes draperies de lierre suspendues aux branches et gainant les troncs, pénétraient le cœur d'un sentiment grave... Puis ce fut, en sortant des sous-bois, une impression exaltante de lumière, d'espace, devant le large estuaire azuré du fleuve et devant le ciel... »

Une grande artiste d'âge mûr, un jeune débutant qu'elle protège maternellement, qu'elle exalte dans le meilleur sens du mot: « avec elle, il se sentait transporté au-dessus de lui-même, dans le plan supérieur où s'épanouissent les sentiments forts et les idées grandes... » Autres personnages en vedette: un vieil ami, Waniski, critique d'art, épris d'Anna Elissay, qui voudrait épouser la veuve fidèle au souvenir du défunt, et ne rêvant plus, désormais, que d'inspirer de belles œuvres à un jeune talent qui n'a pas encore donné sa mesure. Et puis, la jeune fille, l'amoureuse sans envolée, jalouse de l'influence d'Anna, jalouse des heures que Denis, quand il l'aura épousée, elle, la petite Gina, consacre à son œuvre, incapable de le comprendre. Pourtant, lorsque Anna a la révélation de ce qui se passe dans cette âme intolérante, elle se retire, navrée surtout de la souffrance de Denis, qui a besoin d'elle pour son art.

Le roman s'achève sur une visite de Gina, la jeune mariée.

— « Vous êtes venue me demander quelque chose ? dit soudain Anna.

Et comme Gina ne répondait pas :

## Féministes en herbe



Portrait C



Portrait D

Une seconde série suivra dans nos prochains numéros, et de plus, ayant été dans l'impossibilité d'atteindre directement plus d'une centaine de noms, nous engageons chaudement toutes celles de nos lectrices, femmes professionnellement occupées, à bien vouloir, quelle que soit leur profession, nous adresser également leur réponse à ces questions, que nous publions avec le plus grand plaisir. Prière seulement de ne pas dépasser le format d'une carte postale.

Ce n'est pas précisément l'exercice de ma profession qui m'a rendue féministe. J'ai de bons chefs. Les femmes sont assez bien payées chez nous, puisque, correspondante dans les deux langues, je gagne plus de 400 fr. par mois. Toutefois, pourquoi, lorsque nous sommes arrivées à un certain chiffre, nous refuse-t-on toute augmentation, sous prétexte que nous avons « atteint le maximum » ? Pour les hommes, même célibataires, ce maximum n'existe pas. D'autre part, au point de vue du travail, on n'exige pas moins de nous que de ces messieurs, au contraire; certains chefs, qui ont le

sentiment de la justice, conviennent que nous travaillons plus consciencieusement. Nous n'avons pas non plus d'autres compensations, au point de vue des vacances, par exemple, ou de la Caisse de retraite. Alors?? — Mais encore une fois, les femmes sont mieux chez nous que dans bien d'autres places.

Une abonnée, employée de bureau (Lausanne).

L'exercice de notre profession comme assistante de police nous a rendue plus féministe, parce que nous avons mainte fois eu l'occasion de toucher à la misère humaine, surtout à celle des femmes et des enfants. Et nous pouvons dire avec certitude que, si les femmes avaient le droit de dire leur mot, certaines choses pourraient être modifiées pour le bien et la protection de la femme, de la jeune fille et des enfants. Tant qu'il y a contrainte, la solidarité féminine ne peut se développer comme elle est développée chez l'homme.

E. AMMANN, assistante de police (Genève).

— « Vous voulez, n'est-ce pas, que je disparaissais ? »

— « Oh! protesta-t-elle, ce n'est pas ma faute. »

Mais l'éclair, jailli de ses yeux, avait répondu: « Oui, disaient les prunelles claires, lavées par les larmes; il ne s'agit pas d'autre chose ».

Le regard d'Anna s'était voilé.

— « Ne vous inquiétez pas, je ne vous ai rien pris. Tout cela est sur un autre plan. »

Sa voix s'étrangla. Un fond obscur en elle tressaillait... une révolte inconsciente s'éleva en elle, ou plutôt un regret immense de son sacrifice. Mais son esprit lucide triompha :

— « Mon heure est passée. »

Dans cette étude psychologique, ni grands cris de passion, de douleur, ni événements autres que ceux qui découlent pour ainsi dire de la logique des choses. Comme dans tous les romans du même auteur, un fond de sagesse et de mesure et le triomphe final d'une conscience délicate. Le contraste entre des âmes d'artistes et des âmes terre-à-terre — Gina et sa famille, — c'est le drame intime de cette œuvre.

Jeanne Galzy, dans sa protagoniste, M<sup>lle</sup> Pascal, professeur de lycée à Amiens, montre un cœur ravagé par un sentiment que la nature concentrée, timide, de Marie cache farouchement aux yeux du monde et, longtemps, à la fillette qui l'inspire: le sentiment maternel — un « refoulement », pour parler le langage du jour.

Après neuf années d'enseignement, après un bref roman de guerre, Marie Pascal découvre parmi ses petites élèves celle qui

lui inspirera tout de suite un intérêt très vif, et bientôt une affection profonde, irrésistible, véhémence. L'enfant souffre de la mort de son père, de voir sa mère si vite consolée. Elle sent, elle devine dans l'institutrice, en apparence impassible, un amour qui la guette, et elle — discrètement aussi, mais avec le besoin de tendresse d'une petite âme blessée, avec des délicatesses exquises, s'y livre tout entière.

Marie s'observe, s'oblige à une grande retenue, mais la pensée d'Annette, mais la chère vision ne la quitte pas, et l'espoir naît: cette jeune femme qui se distrait de son veuvage, et quelques phrases révélatrices d'un chagrin dans les compositions de l'enfant, — pourquoi celle-ci ne trouverait-elle pas une mère d'élection?

Espoir dangereux, trop tôt déçu. Une grave pneumonie mène Annette tout près du port d'où l'on ne revient plus. Impossible de trouver une infirmière. La mère, accablée de fatigue et d'angoisse, — car ce n'est pas une mère dénaturée, accepte avec reconnaissance l'offre de Marie Pascal, qui a fait des études spéciales, soigné bien des malades et des blessés. Heures à la fois douces et terribles où elle veille sa chérie, heures de danger où elle est toute à elle, celle qu'elle va perdre sans doute. Mais l'enfant montre avec force, entre ses accès de délire, l'attachement qui lui fait désirer ardemment la présence de son professeur. Et la jalousie de M<sup>me</sup> Rieu naît soudain, pour ne plus s'éteindre que lorsqu'elle aura éloigné l'un de l'autre ces deux cœurs, et que, profitant ensuite d'une cor-



## Féministe en herbe

Le rôle social de l'infirmière, se développant au fur et à mesure que s'amplifie l'organisation des moyens de défense contre les fléaux sociaux, contribue certainement à faire de celle qui exerce cette profession une émule du féminisme. Elle y vient peu à peu, par la force des choses, parce que l'évidence est là, qui la convainc qu'une masse de problèmes ne se résoudre qu'avec la collaboration de la femme dans l'élaboration des lois.

SOEUR NELLY AMSTUTZ, *directrice de pouponnière*,  
(Les Brenets.)

Mes convictions féministes sont indépendantes des expériences que j'ai faites dans la carrière pastorale. Je crois que l'on ne peut entrer dans cette carrière que par « vocation », tandis que les convictions féministes naissent d'un besoin de justice. Le peu de travail que j'ai pu faire au service de l'Union chrétienne m'a, plus que le travail pastoral proprement dit, amenée à considérer le bon droit de certaines revendications féministes.

LYDIA VON AUW, *pasteur de l'Eglise libre*. (Olion.)

Ce n'est pas l'exercice de ma profession qui m'a rendue féministe, mais bien le fait de voir à quel point les lois sont défavorables aux femmes, et surtout à celles qui doivent lutter seules pour élever une famille; de même que, s'il n'y a pas de famille à élever, les obstacles à nos droits sont innombrables.

E. B., *maitresse de pension* (Neuchâtel.)

Appartenant à une famille où la grand'mère, restée veuve avec quatre garçons en bas âge, eut à souffrir des entraves que la législation apporte à l'activité de la femme; où le père, par ce fait, fut dès son enfance féministe; où la mère, pour ses moindres actes dans la gestion de ses biens propres, doit être munie d'autorisations légales et autres, je suis féministe depuis toujours. Ma profession de journaliste et mes expériences quotidiennes ne font qu'affermir mes convictions.

SUZANNE BONARD, *journaliste*. (Lausanne.)

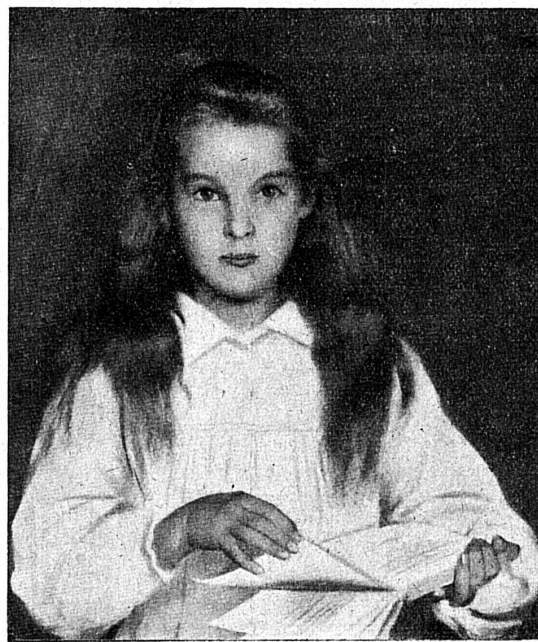
Mes convictions féministes ne sont pas nées de mon activité professionnelle, car elles sont innées en moi; mais elles ont été renforcées par l'exercice de ma profession, et par la constatation journalière de l'infériorité dans laquelle les femmes se trouvent dans les bureaux, infériorité nullement justifiée par le défaut de capacités.

SUZANNE BRENNER, *comptable*. (Genève.)

Ce n'est pas l'exercice de ma profession qui m'a fait adhérer au mouvement féministe. J'ai toujours travaillé avec des femmes et vraiment n'ai rien eu à y gagner. Ce sont les questions sociales qui m'ont fait signer, parce que je pense que certaines arriveraient à être résolues plus vite si nos voix comptaient.

MARIE CHOUET, *lingère*. (Genève.)

Certes, mes contingences professionnelles ne furent — ou ne sont pas étrangères à la formation de mon credo suffragiste. Com-



Portrait E

battant (en isolée dans ma petite ville) en faveur de l'admission des femmes dans l'enseignement secondaire supérieur, puis en faveur du principe « à travail égal, salaire égal », je n'étais point affiliée au suffrage féminin. Une amie me fit remarquer que cela était du « suffrage en action » et qu'il importait de soutenir le mouvement par une adhésion à l'Association suisse pour le suffrage féminin. Les décades se succèdent, sans apporter de grands changements à l'état de choses où, dans la profession, l'électeur continue à avoir des avantages que la collègue, dépourvue des droits politiques, ne connaîtra point, jusqu'au jour où le suffrage universel intégral vaudra, à la femme électrice, comme au citoyen, la même considération sociale, la même valeur économique, la capacité politique identique, c'est-à-dire la complète égalité partout, dans la profession et dans la vie.

MARGUERITE EVARD, *professeur au Collège des jeunes filles*. (Le Locle.)

## Le sentiment maternel dans la poésie française<sup>1</sup>

Le sentiment maternel est rare dans la littérature. Jusqu'à Marceline Desbordes-Valmore, les mères ne chantaient pas, parce qu'au gynécée, on n'écrivait pas. L'honnête femme ne se devait point mettre en avant ou seulement sous un pseudonyme. M<sup>me</sup> Alphonse Daudet, quoique nullement encouragée par son mari, consacre à ses enfants des vers assez froids.

Au XX<sup>e</sup> siècle, quand éclate comme un coup de tonnerre le génie des nouvelles muses, M<sup>me</sup> de Noailles, Lucie Delarue-Mardrus et d'autres, aucune d'elles ne se soucie des berceaux. La critique masculine estimait, il y a vingt ans encore, que le sentiment maternel est trop pur et trop sacré pour être publié et que ce n'est pas l'affaire des mères de parler des enfants! Mais le vrai poète ne choisit pas ses sujets. La nature les lui impose et notre temps voit éclore quelques talents féminins à l'âme maternelle.

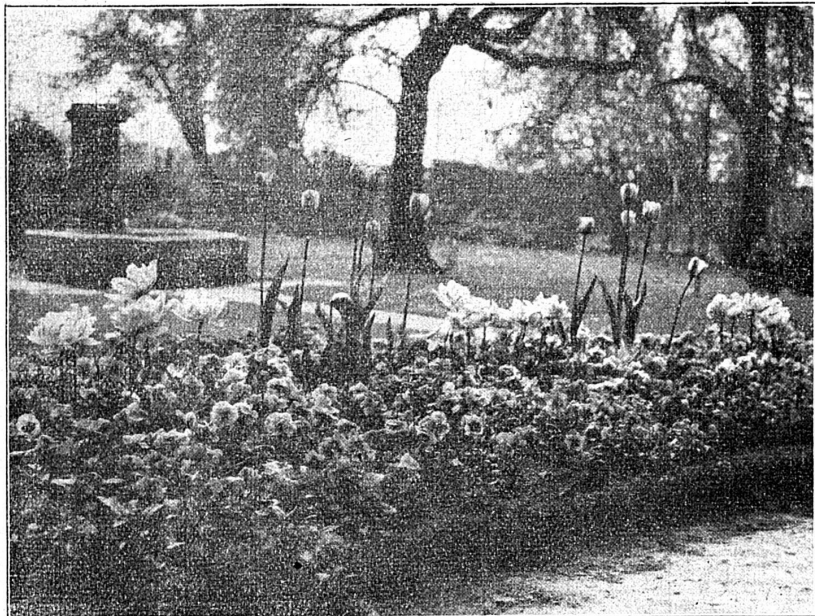
Parmi elles Marie-Louise Vignon et Geneviève Duhamel crient la douleur des jeunes filles qui ne se marieront pas. Amélie Murat, dans ses *Chants de minuit* surtout, a des accents désespérés. Sa *Berceuse pour l'enfant qui n'existe pas* bouleverse les cœurs; c'est un des plus beaux poèmes qu'ait inspiré l'enfant.

<sup>1</sup> D'après une des conférences de M<sup>me</sup> H. Charasson (voir notre précédent numéro).

respondance échangée durant la convalescence d'Annetté à la campagne, elle aura, sous prétexte d'une fâcheuse influence exaltante de Marie Pascal, agit auprès de la directrice du lycée. Celle-ci, prise de peur à l'idée des bavardages possibles, qui feraient du tort au lycée et lui donneraient, à elle-même, des ennuis peut-être, cède devant les menaces de M<sup>me</sup> Rieu. Pour que Marie soit définitivement séparée de l'enfant, on l'oblige à demander son changement pour Paris.

Roman en sourdine, roman de passion pourtant, avec moins encore que dans *Arène brûlante*, de causes extérieures venant distraire l'héroïne et le lecteur de ce drame, fouillé, scruté par une psychologue avertie. Jeanne Galzy fait vivre devant nous, intensément, sa protagoniste. On suit, sans pouvoir s'en détourner, les phases, l'ascension irrésistible de cet amour, et puis la chute dans le noir, le sacrifice forcé de la pauvre « initiatrice aux mains vides ». Observation aiguë qui s'exprime dans un style toujours approprié au moment — tantôt rapide, haletant, tantôt retenu, comme les alternances de silence inquiétant et qui tend les nerfs entre les assauts de la tempête.

M.-L. PREIS.



Ecole d'Horticulture de la Corbière (Estavayer)  
Un coin du jardin

Cliché la Concorde

Oui, c'est l'exercice de ma profession qui m'a rendue féministe. Appelée subitement, en janvier 1914, en suite de la mort de mon mari, à devenir chef d'exploitation agricole et à assumer comme telle, les nombreux devoirs que cette situation comporte vis-à-vis de la collectivité, je fus stupéfaite de m'apercevoir seulement alors qu'à ces devoirs ne correspondait aucun droit pour la femme. Alors seulement aussi je compris le féminisme que professait mon mari, féminisme que j'avais toujours un peu dénigré, et je me joignis au mouvement, persuadée que beaucoup de réformes et de progrès matériels, moraux et sociaux ne seront accomplis dans notre pays qu'avec la participation féminine.

A. GILLABERT-RANDIN, *agricultrice*.  
(Moudon).

Je crois avoir toujours été profondément féministe. Je l'ai été pendant des années à l'état latent, puis forcément les études médicales vous mettant en face des réalités de la vie, j'ai mieux saisi l'insuffisance de protection de la femme et de l'enfant, et de l'impossibilité dans laquelle était la femme de faire valoir ses droits dans des domaines bien divers. Seule la femme ne connaissant vraiment pas la vie, ses difficultés, ses luttes à tous points de vue, est antiféministe. Celle qui les connaît doit être féministe, sans cela elle commet une injustice à l'égard de ses sœurs moins favorisées.

ALINE GOLAY, *Dr. en médecine*. (Genève.)

L'accès des femmes aux études universitaires, aux travaux de laboratoire, a déjà montré qu'elles peuvent puissamment contribuer à alléger les dures lois de la nature qui pèsent sur l'homme. L'exercice de ma profession me confirme de plus en plus dans ma conviction que l'égalité politique et sociale de la femme avec l'homme contribuera également puissamment à alléger les maux que l'ignorance et l'égoïsme féroce ont accumulés sur le genre humain. Pourquoi? un exemple parmi tant d'autres: le 90 % des personnes qui se présentent à la clinique ophtalmologique est atteint de maladies évitables. Les femmes que je vois autour de moi, si elles avaient pu légiférer, auraient certes déjà fait diminuer cet énorme pourcentage.

Dr. L. GOURFEIN-WELT, *Dr. en médecine*. (Genève.)

Je suis devenue féministe par la force des choses, sans m'en douter, et sans avoir connaissance du mouvement qui, à cette époque, existait déjà (1915). Sans fortune et seule pour élever une

Elevée dans un milieu où l'on faisait de la politique, je devins féministe le jour où, fillette encore, dans la discussion d'une question politique, je donnais mon opinion et disais vouloir voter de telle manière, et qu'on me fit remarquer qu'étant femme, je n'avais aucun droit à participer aux votations. Cela me fit l'impression d'une grande injustice, impression qui ne s'effaça jamais. Puis, par ma profession de viticultrice, appelée à entrer beaucoup en contact avec la population paysanne et vigneronne de notre canton, je fus de plus en plus frappée des capacités de la femme vaudoise qui, très souvent, relève et maintient les domaines ruraux, et je ne puis m'empêcher de penser à ce qu'il y a d'injustifié à ce qu'on la laisse à l'écart de la chose publique, alors qu'elle pourrait y apporter tant de bon sens et de savoir-faire. Cette conviction ne fit que grandir, quand, après avoir étudié la condition de la femme à travers les âges et les peuples, je vis que cette condition lui avait été imposée par le droit du plus fort.

FRANÇOISE FONJALLAZ, *viticultrice* (Eppesses, Vaud).

Mon enfant adoré que je n'ai jamais eu,  
Ma rose, mon bourgeon, ma perle, mon Jésus,  
Dans l'ombre insomnieuse et craintive où la femme  
D'un geste égalisé comme un rythme de rame,  
Berce la barque blanche où son fils est blotti,  
Moi, je le serre au creux le plus chaud de mon âme:  
Mon enfant... ma beauté... mon souffle... mon petit!...

Marguerite Peroy, Harlette Gregh, Jeanne Perdriel-Vaissière chantent l'attente, les veilles douloureuses, les joies et les douleurs de la maternité, les unes avec douceurs, les autres avec âpreté. Voici encore Cécile Perrin et Cécile Sauvage, deux poètes de l'enfant. Marie-Paulé Salonne, une Bretonne malheureuse, abandonnée, inconsolée, célèbre sa maternité en des accents rudes et sauvages. Pour elle, l'amour de l'homme est trop bas, l'amour de Dieu est trop haut, l'enfant seul est juste à sa taille.

Dans les sept volumes de vers d'Anna de Noailles, on ne découvre que deux poèmes, d'ailleurs admirables, où se révèle un sentiment maternel, pas très tendre, il est vrai. Germaine Blandin, une amie d'Henriette Charasson, nous a donné son recueil exquis: *Balle d'Avoines*, où éclate l'amour pour le bébé Antoine. On constate généralement que le rôle du papa est bien effacé; seules, G. Blondin et H. Charasson lui font un peu de réclame.

Cécile Périn et Henriette Charasson, à force d'amour pour les petits se retournent vers leur propre mère.

Je ne t'ai jamais dit, maman, tout ce que j'avais dans le cœur. Car ce n'est que depuis que j'ai des enfants à moi que je sais combien je t'aime...

(Deux petits hommes et leur mère).

La plupart de ces poétesses ont craint la vieillesse et la mort, et Mme de Noailles a poussé son cri déchirant:

Pourtant tu t'en iras un jour de moi, Jeunesse,  
Tu t'en iras, tenant l'amour entre les bras....

Mais un poème spiritualiste: *Frère, il faut vieillir*, de Mme Charasson elle-même nous donne la note réconfortante:

...« Frère, il faut vieillir, mais je ne vieillirai pas tout entière,  
Des vieux pieds de rosier, la greffe fait surgir des pousses roses  
bustes et fières,

Je ne fleurirai plus, mais ces enfants auront une plus belle floraison...

(Deux petits hommes et leur mère).

V. DELACHAUX.

## Ames d'enfants

Nous devons à l'obligeance d'une de nos abonnées communications de ces courtes esquisses prises sur le vif dans une classe enfantine du canton de Genève. Esquisses dessinées avec amour, observations notées avec tendresse, psychologie enfantine délicatement analysée, par une maîtresse d'école qui est aussi une maman et qui, à ses heures de loisir, tient alertement une plume d'essayiste: beaucoup de mamans et beaucoup d'institutrices nous sauront gré de publier ce qui suit.

RAISONNEMENT.

— Madame, Madeleine, elle dit «vous» au bon Dieu.

— Eh bien ?



famille de trois enfants, je me suis vue dans l'obligation de travailler, non seulement pour la vie matérielle de mes enfants, mais aussi pour leur éducation et leur instruction, afin de leur assurer une place convenable dans la vie. Ce n'est pas sans luttés et sans déboires de toutes sortes que j'ai rempli ma tâche et que j'ai surmonté toutes les difficultés.

M<sup>me</sup> GRIMM, coiffeuse. (Lausanne.)

Jeune fille, apprentie horlogère, devant travailler en atelier 12 à 13 heures par jour, nous discussions entre apprenties et ouvrières pourquoi les femmes ne votaient pas; nous n'étions pas toutes d'accord sur le sujet féministe, et n'étions que deux nous rencontrant pour nos idées et trouvant que les femmes étaient mises à l'écart sur toutes les questions qui devaient les intéresser autant que les hommes, mais sans nous rendre compte des résultats que nous pourrions obtenir. Plus tard, mariée, devenue veuve avec deux enfants de 4 ans et 6 mois, devant travailler seule pour les élever, ayant toute la tâche, non seulement de leur entretien, mais de leur apprendre à se diriger dans la vie, d'avoir la grande charge et les soucis, comprenant alors que toute la vie économique dépendait de la politique, cela m'a confirmée et fortifiée, et toujours plus convaincue des heureux résultats pouvant améliorer la situation des femmes ouvrières par le droit de vote.

M<sup>me</sup> GRUET, horlogère. (La Chaux-de-Fonds.)

Lorsque j'ai commencé à exercer ma profession, — institutrice primaire et secondaire — aucun grave problème ne m'avait troublée, sauf le problème religieux. Ce n'est pas à proprement parler l'exercice de ma profession qui m'a rendue féministe, mais une de mes collègues — que vous connaissez fort bien — a aiguillé mon esprit sur le suffrage féminin. Depuis lors je n'ai eu qu'à me servir de mes yeux, que j'ai fort bons, pour être de plus en plus persuadée de deux choses: 1. que le suffrage universel n'existe pas en Suisse; 2. que le suffrage universel est une utopie. Alors je suis féministe parce que je suis persuadée que les femmes doivent aider les hommes à faire régner le plus de justice possible. La justice n'est pas toute la joie du monde, mais l'injustice est certainement une des causes importantes de la profonde souffrance humaine, qui doit disparaître.

J. GUIBERT, directrice d'école. (Genève.)

(A suivre.)



Ecole d'Horticulture de la Corbière (Estavayer)  
Leçon de taille des arbres fruitiers

Cliché la Concorde

## De-ci, De-là...

L'Ecole horticole de la Corbière, à Estavayer-le-Lac, a formé, depuis 17 ans qu'elle existe, un nombre important de jeunes élèves, devenues jardinières professionnelles ou non professionnelles, jardinières enseignant dans des écoles, ou jardinières-paysagistes. Rappelons que l'année scolaire de la Corbière dure neuf mois, du 1<sup>er</sup> mars au 15 décembre, que la durée de l'apprentissage est de deux ans, et que le programme des études comprend les travaux de jardin, la culture potagère, la floriculture et l'arboriculture, le pouailler, le clapier et le rucher, les conserves, etc., etc.

Désirant donner à la Corbière un caractère plus nettement professionnel, la direction introduira, dès mars 1930, des dispositions nouvelles facilitant à cinq élèves l'entrée de l'Ecole horticole par l'abaissement du prix de pension de 3500 à 2000 fr. En revanche, ces jeunes filles s'engageraient, une fois diplômées, c'est-à-dire après leur stage de deux ans, à rester à la disposition de l'Ecole pen-

— Moi, je lui dis «tu»

— Qu'est-ce que ça fait, interrompt Pierrot. Il comprend même quand on parle en allemand.

### RAISONNEMENT.

— Maîtresse !

— Paulet ?

— J'ai mis du sel dans son verre et il l'a bu !

— Dans le verre de qui ?

— De mon frère.

— Quand ?

— A midi ?

— Polisson. Pourquoi as-tu fait ça ?

— Il ne voulait pas croire qu'il y a des choses qu'on voit pas !

### JUSTICE.

— Boubi, partage ces « plots » entre Olga, Ernest et toi.

Or il y a 17 cubes de bois. Boubi partage, recommence; il y a toujours un tas plus petit que les autres. Problème difficile pour un chacun, et pour les quatre ans de Boubi en particulier.

— Rave, prononce énergiquement Boubi après une dernière tentative d'équilibre. Il prend deux «plots» qu'il reporte dans l'armoire.

Ça c'est de la justice, ce n'est pas encore de la générosité.

### CONFIANCE.

— Vous devez aimer tout le monde puisque tout le monde vous aime.

Ainsi, Jacqueline, dis-moi qui t'aime?

— Toi ?

Pierrot: Naturellement, une maîtresse qui n'aimerait pas ses petits, ça ne serait pas une maîtresse.

En effet.

### AMOUR FILIAL.

— Il y a des mots jolis qui sonnent comme une cloche douce. D'autres sont drôles, ils font rire. D'autres sont tristes, on les dit un peu bas. D'autres sont vulgaires. On ne les répète pas. On pense qu'aux plus beaux. Dites-les moi.

— Fleur, murmure timidement Marcelle.

— Cheval, articule fermement Hansi.

— Non, le plus beau, c'est « Maman », proteste Pierrot.

### RECONNAISSANCE.

— Maîtresse, mon papa n'a pas les sous pour l'assurance. Il ne les aura pas ce mois. (Pierrot annonce cela comme une catastrophe).

— Es-tu sûr ?

— Oh oui.

Tout rouge d'émotion, il murmure: Maman a dit que le garde viendrait les réclamer.

La maîtresse comprend: c'est une humiliation de voir venir le garde envoyé par le maire pour chercher ce modeste prix de l'assurance qu'on doit payer à l'école chaque mois. C'est la gêne révélée à toute la commune. Aussi pour alléger la peine de son